



**Réussite à Achères, l’entreprise-école ouvrira à Mantes-la-Jolie et aux Mureaux**

**Depuis 2016, l’entreprise-école pédagogique permet aux demandeurs d’emplois de se former dans une société fictive. Une autre va ouvrir à Mantes-la-Jolie à la rentrée, puis une autre aux Mureaux.**

**28 juin 2018**

Un secrétariat, un service marketing, des ressources humaines… tout laisse à penser que les bureaux situés à quelques pas du collège Jean Lurçat, à Achères, sont une entreprise comme une autre, sauf qu’à la différence des autres entreprises, celle-ci est fictive. « Nous vendons des fleurs pour de faux », sourit Patricia Eyraud, conseillère au Greta des Yvelines, organisme dépendant de l’Éducation Nationale qui organise des formations pour adultes.

Elle est à l’origine de l’ouverture de cet établissement à Achères, appelé Entreprise d’entraînement pédagogique (EEP), en février 2016. Après deux années d’existence à Achères, et une progression des effectifs de 33 à 117 stagiaires, elle veut étendre le dispositif à Mantes-la-Jolie, au collège André Chénier, pour le mois de septembre, puis aux Mureaux dans un second temps. « L’EEP est un outil innovant, qui a du sens pour les stagiaires », insiste Patricia Eyraud.

« On a trois secteurs fléchés : Mantes, Poissy (EEP d’Achères, Ndlr), Les Mureaux », indique ainsi François Garay (DVG), vice-président chargé de la formation à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et maire des Mureaux. Il précise, concernant sa commune : « Il faut savoir si on met cette entreprise-école sur le Campus [de formation], au Seinergy lab ou avec Invie, et voir comment ça peut s’insérer. »

Car la direction de l’EEP d’Achères peut se féliciter d’obtenir de très bons résultats. « Depuis deux ans, sur la vingtaine de formations prodiguées, on a 85 % de réussite à la certification », avance Chrystel Zekri, la directrice du site. La plupart des stagiaires en formation au sein de l’EEP sont des demandeurs d’emploi : « Ils constituent environ 90 % des effectifs », détaille Patricia Eyraud.

« Les stagiaires peuvent venir d’eux-mêmes, ou de partenaires comme Pôle emploi. Il y a aussi des salariés qui font valoir leur congé individuel de formation (CIF), explique Chrystel Zerki. Certains des candidats à l’EEP ont des projets aboutis, et d’autres non, donc il nous arrive d’en refuser. » Après l’EEP de gestion et de commande de fleurs à Achères, une EEP de gardiennage doit ouvrir à Mantes-la-Jolie dès le mois de septembre.

« Initialement, je voulais faire l’entreprise d’Achères à Mantes-la-Jolie, mais il n’y avait pas de place, raconte Patricia Eyraud. Cette fois-ci, c’est bon : on va s’installer dans sur un espace de 250 m² au sein du collège André Chenier. ». Pourquoi choisir le gardiennage ? « C’est un job sous tension, explique-t-elle. Il faut qu’on puisse aider les gens à arriver à l’emploi. »